

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale
de l'Association PAON du 30/10/2015**

Présents : Sandrine JOLIVALT (présidente), Audrey BISSLER (trésorière), Catherine MILLENBACH (secrétaire), Céline DIDIER (responsable des relations publiques et du site Internet), Emilie PRADELS (responsable des objets dérivés), Claire FAVRE (membre du conseil), Christine RINGENBACH (adhérente), Ana Isabel DHIOS (adhérent), Joël SINGER (adhérent) ; excusé : Matthieu POUYET (membre du conseil).

1^{ère} résolution : approbation du rapport moral et présentation des actions menées pendant l'année 2014.

Janvier :

- virement de 750 euros vers l'orphelinat qui a permis le paiement de 2 mois de loyer, épicerie pour un mois, bouteille de gaz, légumes et viande pour un mois
- 15 janvier : intervention auprès de jeunes catholiques mosellans, sensibilisation à la solidarité internationale. Don de 100 euros.
- 30 janvier : réunion du CA pour définir les nouveaux statuts et définir les prix des objets dérivés, création d'un site marchand qui permet de gestion des stocks de produits.

Février : Assemblée générale extraordinaire pour valider les nouveaux statuts et écrire le règlement intérieur (qui permet d'apporter les précisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association).

Mars :

- récolte durant le Carême dans la paroisse de Koenigsmacker
- journée portes ouvertes au collège de Pagny sur Moselle en partenariat avec un atelier d'arts plastiques ; vente de petits objets au profit de l'association, récolte d'environ 120 €.

Printemps : gestion des commandes de produits dérivés, journée petites mains.

Avril :

- deuxième virement trimestriel de 750 euros : un mois et demi de loyer, épicerie, gaz, viande, légumes, 4 paires de chaussures, ustensiles de cuisine
- séisme au Népal

Mai : virement exceptionnel de 750 euros : nourriture et eau, 1 mois de loyer, réparation de lit, matelas et couvertures, sacs d'école, fournitures scolaires, uniformes.

Juin :

- apéro au Luxembourg, qui a permis de récolter environ 310 €
- participation au spectacle de fin d'année du collège de Pagny sur Moselle.

Juillet :

- virement trimestriel : Un mois de loyer, épicerie, viande et légumes, mis de l'argent de côté pour acheter un groupe électrogène
- atelier couture pour fabriquer d'autres produits dérivés en vue d'un marché de Noël.

Octobre :

- participation à la fête des associations au centre des Congrès de Nancy, rencontre avec Idji et Mia, qui semblent vouloir s'investir dans l'association en tant que donateurs, voire se rendre à l'orphelinat pour se rendre compte sur place des besoins
- virement trimestriel de 750 euros, dernier mail de Krishna : fête de Dashain, les enfants n'iront pas dans leurs familles car les vacances sont trop courtes cette fois-ci. Le propriétaire n'a apparemment pas obtenu le prix qu'il voulait pour la maison donc pour l'instant pas de panique en vue d'un éventuel déménagement. Visite d'un couple français qui les a aidé un peu (50 euros...).
- préparation du nouveau calendrier PAON 2016
- pendant le mariage d'amis de Sandrine, la jarretière a été effectuée aux bénéfices de l'association, ce qui a permis de récolter environ 270 €.

2^{ème} résolution : approbation du rapport financier et approbation des comptes.

Cette partie est présentée et commentée par Audrey, la trésorière. Celle-ci montre le détail de la comptabilité tenue tout au long de l'année.

Le montant des recettes s'élève à 6 708,81 € (275 € de cotisation provenant de 55 adhérents ; 2 990 € provenant de 12 parrains ou marraines virant de l'argent soit mensuellement, soit trimestriellement, soit de manière irrégulière ; 2 169,81 € provenant de dons ; 978 € provenant de dons suite à une manifestation ; 296 € provenant de la vente de marchandises).

Le montant des dépenses s'élève à 3 151,66 €, dont 151,66 € en France (63,96 € de timbres et cartes de vœux ; 87,70 € de frais bancaires pour les virements internationaux) et 3 000 € au Népal (838,31 € de nourriture ; 216,11 € de gaz ; 119,90 € de fournitures scolaires ; 89,41 € de vêtements ; 143,40 € d'équipement de l'orphelinat ; 1 192,21 € de loyer de l'orphelinat ; 320,67 € de réparations de l'orphelinat ; 79,99 € d'achats divers).

Des membres d'honneur vont à nouveau être désignés : Nicolas Capeyron, qui héberge gratuitement le site de l'association ; Ludovic Mourey, dont la société a offert les nouveaux flyers ; Caroline Hennion, qui a fait la mise en page des nouveaux calendriers.

Le solde des comptes est donc à nouveau nettement positif. Le virement trimestriel n'est pas augmenté, afin de pouvoir faire face à une augmentation éventuelle du loyer si le local est finalement vendu et que l'orphelinat doit se reloger, et afin de financer éventuellement les études supérieures de Rubina, qui arrive en fin de scolarité obligatoire.

3^{ème} résolution : point sur le site de l'association.

Céline explique que le site est régulièrement mis à jour, que ce soit par de petits articles ou par des photos lors de chaque action. Il faut réactualiser la partie concernant le bon de commande. La partie « nous contacter » ne fonctionnait plus à cause d'un problème sur l'ordinateur hébergeur. Ce problème devrait se régler sous peu.

4^{ème} résolution : point sur les actions à venir.

- Vente des calendriers le week-end du 15 et du 22 novembre dans la paroisse de Koenigsmacker.
- Vente des calendriers par les différents adhérents volontaires.
- Participation à un marché de Noël à Chaligny le week-end du 28-29 novembre.
- Contact avec le collège d'Heillecourt, qui a envoyé un mail pour savoir si on voulait sensibiliser leurs élèves de 3ème, à voir.
- Voyage au Népal du 4 au 20 février 2015.
- En juin penser à s'inscrire pour le marché du monde solidaire.

5^{ème} résolution : renouvellement de la moitié du bureau.

Le bureau reste inchangé.

6^{ème} résolution : questions diverses.

Christine Ringenbach suggère de prendre contact avec Agnès Volpi, qui préside l'association Les orphelins de Pondichéry, et qui aurait peut-être plus de recul concernant les poursuites d'études.

L'Assemblée Générale se termine par un apéritif en toute convivialité.